

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a essayé d'obtenir la meilleure copie originale. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination irrégulière. |

Mélanges Religieux,



RESFICE STELLAM; VOCA MARIAM.

Recueil périodique.

VOL. 3.

MONTREAL, 23 JANVIER 1842.

No. 4.

DU CATHOLICISME

DANS SES RAPPORTS AVEC LES DIVERS OBJETS DES CONNAISSANCES HUMAINES.
(Suite et fin.)

Si l'homme a une intelligence qui a pour objet la vérité, il a une autre faculté essentielle, le sentiment ou l'affection que le bien doit exciter et satisfaire. Or la beauté est le moyen par lequel ce qui est bon attire l'amour du cœur. L'ordre de connaissances qui apprend à faire briller la beauté aux yeux de l'intelligence, et la rend capable d'exciter les sentimens du cœur, c'est la littérature.

Mais tout sentiment, toute émotion de l'ame ne doit pas être indifféremment excitée. Le poëte ne peut produire un mouvement du cœur, qui se porterait vers un objet défendu par la morale. Or la morale a son fondement et sa règle dans la religion. Donc il faut que l'écrivain connaisse les principes de celle-ci, du moins pour ne pas s'en écarter.

Mais d'ailleurs qu'est-ce que le Beau ? Où en est le type ? Quelle est la règle du goût ? Le beau, a-t-on dit, c'est ce qui plaît. Mais le même objet attire et repousse en même temps des cœurs différens. Il s'ensuivrait qu'il n'y aurait pas de beauté absolue ; mais alors aussi, point de bien, point de vrai absolu. Non : le beau n'est que la splendeur du vrai, c'est la

forme du bien. Ce qui est bien, ce qui est vrai doit être seul présenté comme beau, parcequ'en effet la beauté ne saurait être où est le faux, où est le mal. La beauté a son principe dans Dieu : elle découle de lui : c'est comme un reflet de sa splendeur jeté sur la nature. Que serait une beauté qui ne pourrait se rapporter à lui, qui ne viendrait pas de la beauté suprême ? Où en serait le principe ? Donc ce qu'il y a de vraiment beau, c'est ce qui est connu comme venant de Dieu. Le beau idéal, que recherche le poète et dont l'aspect exalte l'âme de sentimens si purs et si nobles, ne produit cet effet, que parcequ'il donne à l'intelligence, comme une intuition d'un ordre surnaturel, où tout est agrandi, où tout se rapporte à la beauté, à la vérité suprême. Aussi tout sentiment profond se résoud toujours en un désir vague de l'infini, en une tendance vers un bien qui satisfasse pleinement l'âme, c-a-d, vers Dieu.

La notion du beau se trouve donc dans la connaissance des rapports qui existent entre le cœur de l'homme, et le bien auquel il doit aspirer. Mais c'est la religion qui exprime et explique ces rapports. Elle doit donc donner le type du beau, et l'on peut et doit dire que le beau est révélé comme le vrai. Le goût a donc besoin, pour se former, des principes religieux, et il ne peut être juste que dans une âme fidèle à la morale, en sorte que, comme l'a dit M. de Maistre, le beau c'est ce qui plaît à la vertu éclairée.

Si de cette théorie du beau qu'on ne peut rejeter sans contredire les principes posés plus haut, on descendait à l'expression du beau dans les productions de l'esprit humain, on aurait la démonstration pratique de cette doctrine, en voyant que la religion a donné au génie ses plus belles inspirations, et à l'art les plus beaux types.

Dans les idées générales que nous venons d'exprimer se trouve essentiellement renfermée, croyons nous, la décision des questions si débattues de nos jours sur les divers genres de littérature.

D'après ces considérations sur les différens objets des connaissances humaines, tout est donc lié à la religion. Elle embrasse tout, rien ne s'explique sans elle. Toute théorie a donc besoin de son secours, ou moins pour ne pas conduire à un but autre que celui que le créateur a donné à l'homme.

Croire le catholicisme vrai, et ne pas l'admettre comme principe régulateur des connaissances humaines, cela nous semble contraire à la logique, et méconnaître la religion elle-même. Nous croyons pouvoir désirer qui que ce soit de démontrer que notre théorie repose sur des principes erronés, ou que la conclusion que nous avons tirée ne soit pas juste. Si on ne le peut, il faut donc admettre notre maxime : Hors la religion, c-a-d, pour nous le catholicisme, point de vérité, de beauté, de bonté, point de salut pour tout système qui ne repose pas sur cette base chrétienne.

Ainsi le vrai, le beau, le bien, objet des sciences sociales, philosophiques, littéraires, ne peuvent être atteints qu'à l'aide des lumières de la religion. Ces objets correspondent aux trois facultés de l'âme, dont l'intelligence se porte vers le vrai, l'amour vers le beau, et dont l'activité cherche à produire le bien. Si ces facultés sont ainsi appliquées à leur objet légitime, alors l'homme tout entier rend hommage à son auteur. Connaître le vrai,

aimer le beau, faire le bien, ce n'est autre chose qu'employer ses facultés, indirectement du moins, à remplir la fin de notre être. C'est accomplir le devoir d'un chrétien prescrit par le catéchisme. C'est connaître, aimer et servir Dieu. C'est rapporter notre activité, notre intelligence, et notre amour, au principe qui produit tout, à l'intelligence qui éclaire tout, à l'amour qui vivifie tout, c-a-d, c'est adorer par les trois facultés de notre âme la Trinité du Dieu qui nous a créés à son image et pour son service.

A cet aspect du catholicisme apparaissant comme une synthèse magnifique qui embrasse toutes les connoissances dans son universalité ; à cette contemplation de la religion éclairant tous les domaines de la science de sa splendide lueur, il s'élève dans l'âme une joie vive et douce, une délicieuse satisfaction. On aime davantage le culte que l'on professe. En lui seul se trouve l'unité, ce principe de tout ordre, cette fin à laquelle tout doit se rapporter, *alpha* et *omega* des êtres. Dans le contentement que cet aperçu donne à l'intelligence, il y a quelque chose de la joie de cette pure intuition de la vérité suprême que l'âme, qui aura cherché le vrai sur la terre, éprouvera dans les cieux.

Et dans cette solution que le catholicisme donne à toutes les questions de la science, dans cette justesse des théories qui s'appuient sur ses principes, n'y-a-t-il pas une démonstration de sa vérité, indépendante des preuves directes qui l'établissent ? Que fait l'astronome qui veut établir le vrai système du monde ? Il montre que sa théorie seule explique tous les phénomènes que présentent les diverses évolutions des corps célestes, qu'il est impossible d'en rendre compte dans une autre hypothèse, et il conclut de là la vérité de son système.

Nous aussi ne pouvons-nous pas conclure la vérité du catholicisme de ce qu'il présente seul un principe général à l'aide duquel on coordonne les connoissances humaines entre elles, et on fait voir comment diverses dans leurs opérations, elles tendent toutes à un même but, et ne sont que comme l'expression d'une même idée, l'application d'une même théorie.

Et pour emprunter une autre image à l'ordre physique qui n'est que le reflet de l'ordre intellectuel, voyez ces astres de notre système planétaire roulant avec une si belle harmonie dans les régions célestes. Poussés par une force particulière, ils tendent à s'échapper dans les espaces sans fin, mais ils sont attirés par le soleil qui les maintient dans les limites prescrites à leurs évolutions, et ils accomplissent leur course majestueuse chacun dans son orbite spécial.

C'est l'image du mouvement des divers ordres des connoissances humaines. Chaque science a pour-ainsi-dire son activité distinctive, qui la porte à un but particulier. Mais le soleil de la religion est là qui exerce sa puissance d'attraction sur chaque sphère où s'exerce l'intelligence humaine, et qui en lui faisant refléter quelques rayons de sa vive lumière, la maintient dans un mouvement régulier où elle est toujours sous l'influence de l'immuable vérité.

Les idées émises dans cet écrit n'ont été qu'indiquées. Elles auraient eu besoin d'un long développement ; mais nous avions à cœur de présenter d'abord un ensemble qui fit voir toute notre pensée. Nous voudrions qu'il

nous fût possible d'insérer plus tard dans les *Mélanges Religieux* quelques articles qui seraient comme les pièces justificatives de plusieurs assertions de cet écrit. Ce serait un travail utile, et auquel chacun devrait contribuer, que celui qui aurait pour but de démontrer l'influence du christianisme sur la société, l'excellence des diverses institutions religieuses, et de développer le génie du catholicisme dans les sciences et les lettres.

Tout ce qu'il y a de grand et de beau dans le monde est dû à notre foi. Assez longtemps cette vérité a été méconnue. La main d'une science frivole a dépouillé le catholicisme de ses droits nombreux à l'admiration et à la reconnaissance de la société. Tout homme qui sent battre son cœur d'amour pour sa foi, doit contribuer selon son pouvoir à la réhabilitation du catholicisme dans les divers domaines de l'intelligence. C'est apporter sa part de travail au bien de l'humanité.

N'est-on pas ému de pitié à la vue de ces maux dont souffre la société de nos jours ? de ces erreurs répandues par le monde, qui égarent tant d'ames honnêtes, de ces efforts d'une science téméraire qui a été si puissante pour détruire, mais qui n'a pu rien encore édifier de solide ?

Il faut le dire, surtout aux classes instruites ; il n'y aura de bonheur, et de liberté dans l'ordre social que lorsque les lois de la morale et de la religion seront observées. Il n'y aura de satisfaction pour l'intelligence dans les théories philosophiques et littéraires, que lorsque les sciences et les lettres seront pleinement catholiques.

Puisse une étude approfondie de la religion et des sciences diverses, proclamer cette vérité avec une telle autorité de raison, que toute intelligence s'incline devant elle. Alors peut-être il serait permis de l'espérer. Un jour se lèverait sur l'horizon de l'avenir où les nuages de l'erreur iraient disparaissant peu-à-peu, où le soleil de la foi éclairerait la terre de toute la pureté de ses rayons, et produirait par sa bienfaisante influence un bonheur inconnu jusqu'à présent à la société. Ce jour ce sera celui où tout reconnaîtra l'empire du Christ : où il sera tout pour les pensées de l'intelligence, et les désirs du cœur ; où il sera dans tout par la foi et par l'amour, OMNIA ET IN OMNIBUS CHRISTUS.



MISSION DE LA RIVIÈRE ROUGE.

Un ami du journal nous communique l'extrait suivant d'une lettre que lui écrivait, il y a déjà quelque temps, Mr. Belcourt missionnaire chez les Sauvages *Sauteux* de la Rivière Rouge.

Nous y remarquons les efforts que font dans ces contrées lointaines les ministres méthodistes pour pervertir les Sauvages ou plutôt pour empêcher leur conversion à la foi. Il est inconcevable vraiment de voir les tentatives de tous genres que suscite l'enfer pour arrêter l'élan qui se manifeste partout vers le catholicisme. C'est dans tous les pays un débordement de ministres de toutes les sectes, qui tentent de s'introduire partout où il y a des catholiques, et d'usurper ainsi le champ du père de famille. L'Europe et l'Amérique four-

millent de ces zélateurs fanatiques, et notre Canada en est envahi de toutes parts. Les missions même les plus reculées de l'Asie et de l'Afrique en sont visitées: partout en un mot où ont pénétré les missionnaires catholiques, on voit s'introduire des prédicants, à l'exception pourtant, et il est à propos de le remarquer, des pays où les missionnaires sont exposés à verser leur sang pour la foi; car aucun d'eux, que nous sachions, n'a encore ambitionné la couronne du martyr.

On peut se former une idée du nombre de prédicants qui se répandent par tout le monde, en se rappelant qu'en Angleterre la Propagande prélève à elle seule, par souscriptions volontaires, au-delà de 40 millions par année, pour le soutien des missionnaires protestans, que le gouvernement dépense des sommes immenses pour la même fin: si à cela on joint la Propagande des Etats-Unis, qui envoie de tous cotés des missionnaires, l'Allemagne, la Prusse et tous les pays protestans en un mot, qui semblent tous animés d'un esprit de prosélitisme extraordinaire, on présumera du nombre de ces missionnaires et du danger, plus grand que jamais, auquel sont exposés les pauvres peuples infidèles.

Cette pensée sera pour notre foi et notre charité un fort stimulant. Elle nous rappellera que ces infidèles sont nos frères, qu'ils sont malheureux et que nous pouvons les soulager, qu'ils sont exposés à la perdition et que nous pouvons les sauver. Cette pensée nous rappellera que nous avons en main une arme efficace, l'ASSOCIATION DE LA PROPAGATION DE LA FOI. Nous pouvons en travaillant à l'avancement de cette œuvre, en contribuant à son soutien et en y faisant contribuer les autres, nous pouvons fournir à l'Eglise les moyens d'augmenter partout le nombre des missionnaires catholiques, et d'accroître les secours en proportion des besoins. La sensibilité d'un cœur chrétien ne peut résister à cette pensée du malheur de nos frères, et nous connaissons trop le cœur canadien pour n'être pas persuadé que aucun de tous nos compatriotes ne refuserait son offrande à l'appui de cette excellente œuvre, s'il réfléchissait attentivement à sa nécessité et aux biens immenses qu'elle est susceptible de produire.—Voici l'extrait en question.

“ Vous me demandez instantanément des aventures de mes missions. Il me semble qu'il n'y a rien de bien intéressant, cependant vous avez trop mérité de moi pour que je ne me rappelle autant qu'il est en moi à vos désirs.

“Trois ministres ont parcouru à eux trois et surveillé de près tout le terrain de mes missions, et je puis dire avec vérité, que j'ai fait plus en un mois qu'ils n'ont fait en un an. Je n'ai pas besoin de dire que cette gloire appartient à Dieu; personne n'en peut être aussi bien convaincu que moi qui vois de près les opérations de la grâce. Il y a quelques traits dont je vais vous faire part.

“Sur le retour de ma mission du côté du lac Lapluie, je m'arrêtai à un camp *Sauteux*, tenté sur une pointe de rocher, presque au bas de la rivière Winipik. Je jasai d'abord familièrement pendant près d'une heure, sans trouver occa-

sion de parler de choses sérieuses, tant la conversation était animée et même agréable, autant qu'elle pouvait l'être en parlant d'autres choses que de religion. Enfin une transition heureuse ouvrit la porte à mes désirs. Tout en continuant sur le style familier, je conversai pendant plus de deux heures sur des sujets religieux. Entre autres auditeurs, il se trouvait un vieux chef *Sauteux*, doué de beaucoup d'esprit naturel. Il me fit cette question : " mon ami, je te connais bien, c'est toujours avec plaisir que je te donne la main quand je te vois ; nous te sourions tous quand on te voit mettre pied à terre ; tu n'es pas étranger ici ; dis-nous donc ce que c'est que ces *prêtres anglais* nouveaux venus ; d'où viennent-ils ? nous n'en avons jamais entendu parler ; nous n'avions jamais entendu parler que de vous autres ; il vous ont pillé votre nom, nous le voyons bien, parle-nous franchement, ne crains rien et ne nous cache rien. " Il me fallut, comme vous le sentez bien, entamer un partie de l'histoire d'Angleterre, qui les fit rire et leur inspira un vrai dédain pour une nation, si capable de changement et d'indécision, et surtout assez dominée par l'amour du gain pour changer, déchanger et rechanger encore en matière de cette nature. Je ne fis aucune remarque maligne sur les personnes, mais j'exprimai combien elles étaient dignes de compassion. Il doit se faire là un rendez-vous général, ce printems, où l'on me fit entendre que probablement l'assentiment serait général.

" Je repartis ensuite pour aller camper plus bas. Au jour fermé, une femme vint me dire qu'une autre femme malade dans le camp demandait le baptême. Je fis remettre mon canot à l'eau, et je remontai environ une demi-lieue, pour arriver à ce même camp. La malade était dans une immense loge. Je connaissais la décision de la malade d'avance ; la loge était pleine des principaux sauvages, désireux d'être présents à cette cérémonie. Je tendis ma chapelette *en 1ere classe*, après avoir allumé des chandelles ; puis je me revêtis de surplis et étole, après quoi je m'étendis au long sur les remèdes que Dieu a faits pour guérir les maux du corps ; le péché est le mal de l'âme ; le baptême et la confession ses remèdes , j'amplifiai ces comparaisons qui paraissaient en être fort goûtées ; puis je la félicitai que le grand esprit lui eût inspiré la pensée de se faire baptiser, pour l'adopter pour sa fille, &c. Enfin je fis la cérémonie du baptême. Tout désignait dans les spectateurs une satisfaction complète. Quand j'eus fini la cérémonie, le mari me dit : " écoute-moi maintenant, assieds-toi : Tout ce que je viens de voir avec mes amis présents, nous ne l'avions jamais vu ; cependant ma femme malade l'a vu cette nuit, et elle t'a vu faire tout ceci et la baptiser. Ce matin, avant que tu fusses arrivé et que l'on sût que tu dusses arriver, elle nous a raconté à tous ce que nous venons de voir. J'en suis stupéfait. " Tous laissèrent échapper un son inarticulé qui signifiait éloquemment qu'eux l'étaient aussi.

A CONTINUER.



SITUATION RELIGIEUSE ET POLITIQUE DE L'ANGLETERRE.
 LETTRE DE MONSIEUR WISEMAN A LORD SHREWSBURY.

Nous voulions depuis longtemps offrir à nos lecteurs l'excellente lettre adressée l'automne dernier par le savant évêque coadjuteur de Birmingham, Mgr. Wiseman, à lord Shrewsbury, sur la situation religieuse et politique de la Grande-Bretagne. Cette lettre, écrite a-

vant la formation du nouveau ministère, n'a été publiée que depuis, et l'auteur n'a pas cru devoir y faire aucun changement, mais il proteste, en commençant, contre toute interprétation qui lui attribuerait un but autre que la gloire de Dieu et de son Eglise. Cette publication, qui a produit en Angleterre une si vive sensation, est également tout-à-fait étrangère à l'appel fait dernièrement aux catholiques anglais par lord Shrewsbury, et dont nous avons entretenu nos lecteurs à la page 325 du 2 volume des *Mélanges*.

Tout ce que dit Péloquet prélat de la nécessité de l'unité religieuse pour le bonheur des sociétés humaines, et sur les inconvéniens politiques de la diversité des religions et de l'antagonisme des sectes au sein d'un Etat, s'applique aussi bien aux autres pays qu'à l'empire britannique, et est de nature à attirer l'attention des hommes que la Providence a chargés, en ce temps, du gouvernement des peuples. Et l'attention sérieuse que prête le pieux évêque aux travaux des théologiens d'Oxford, et les espérances que ces travaux lui inspirent, achèveront de prouver aux plus défiâns que le mouvement imprimé à une partie de l'Eglise anglicane par l'école du docteur Pusey, a de la signification et de la portée. Mais il est inutile d'insister sur les enseignemens qui sortent d'eux-même de la lettre de Mgr. Wiseman, En voici la première partie :

MILORD,

Le désir que votre Seigneurie a bien voulu m'exprimer d'être mis au courant de toutes les circonstances dignes d'intérêt que présente la crise religieuse actuelle en ce pays, m'enhardit à vous adresser cette lettre, et si vous la recevez par le moyen de la presse plutôt que par la poste, la raison en est, vous le sentirez, qu'il est bon nombre d'autres personnes auxquelles je voudrais que cette expression de mes sentimens pût parvenir.

La publication de cette lettre en un pareil moment pourra paraître une expression de mes sentimens politiques, peut-être aussi voudra-t-on l'expliquer en lui cherchant quelques rapports avec les changemens ministériels qui vont s'opérer. Quoi qu'il en soit, je puis, en toute sincérité, assurer à Votre Seigneurie que ni mon but ni mes opinions ne peuvent justifier cette interprétation. *Deo et Ecclesie*, voilà la seule dédicace que je veuille mettre à la tête des quelques observations que je vous adresse. En même temps, je dois dire que je suis convaincu que tout ministère appelé à consacrer ses talens au gouvernement de cet empire a, sous la main, une corde puissante, une corde encore vierge, dont il pourrait, aujourd'hui, avec plus de bonheur que jamais, essayer d'appliquer les vibrations magiques au rétablissement de l'harmonie si longtemps troublée. Et je suis sûr que Votre Seigneurie conviendra avec moi que tenter seulement de guérir les plaies religieuses de ce noble

pays, serait assez pour immortaliser le ministère qui oserait l'entreprendre. Ne puis-je pas ajouter que négliger cette grande plaie morale suffit aussi pour paralyser à la fin tous les autres remèdes appliqués à ses maux.

Le manque d'union est le vice de notre état actuel. Quand tous les élémens de la force et de la dignité nationales tendent vers un seul et même but, et entraînent sur une même ligne le peuple et ses chefs ; quand le clergé, la noblesse et les classes industrielles de tout rang agissent sous l'influence des mêmes règles de conduite, se jugent mutuellement par les mêmes principes, voient d'un même point de vue leurs prérogatives et leurs droits respectifs, comprennent également, et d'après une notion commune à tous, l'importance et la nécessité des sacrifices mutuels, en un mot, quand tous travaillent sous la même loi et pour la même fin, alors la majesté et la puissance d'une nation brillent dans toute leur splendeur. Mais nous, où en sommes-nous ? Chaque classe vit isolée, appelant la prospérité des autres sa ruine, leur avantage sa perte. L'esprit d'antagonisme et de dissolution s'est emparé des diverses parties de ce grand empire : au lieu d'harmonie, nous avons les cris de la discorde ; en place d'union, des conflits d'intérêts. Entre l'aristocratie et les classes pauvres existe, depuis longtemps, une réserve et une froideur inconnues dans les temps anciens, je veux dire dans les temps catholiques ; et les fureurs du chartisme et du socialisme s'efforcent d'y substituer l'inimitié et la haine. Le clergé de l'Église-Etablie est loin de posséder auprès du peuple la considération et l'influence nécessaires pour contenir les passions de la multitude, lui commander la patience dans la détresse, et la guider vers des circonstances plus heureuses. Dans les grandes villes, des masses immenses se sont soustraites à la sollicitude du clergé, ayant ou abandonné toute religion, ou embrassé la dissidence. Parmi les adhérens des sectes diverses, les hommes de l'établissement, bien loin d'être traités avec respect, comme ministres reconnus de Dieu, ne sont qu'un objet de mépris et souvent de haine ; et ceux-ci, de leur côté, considèrent naturellement les chefs des congrégations dissidentes comme des intrus, et leurs disciples comme d'aveugles schismatiques ; entre eux se tiennent nos frères refusant, de reconnaître les prétentions des uns et des autres, mais unis par le Saint Siège dans une même foi et une même communion avec la grande Église Catholique.

De plus, si nous examinons les élémens de la prospérité temporelle du pays, là aussi nous retrouvons division d'opinion. Les intérêts agricoles et manufacturiers sont en état de rivalité. Ce que l'on fait pour l'un, l'autre le regarde avec jalousie et crainte comme une mesure qui lui est hostile. Au lieu de deux puissances agissant

ensemble sur le même point du levier, on dirait deux bassins suspendus aux extrémités opposées du fléau, et contrebalancés avec tant d'exactitude que l'un ne peut s'élever sans que l'autre ne s'abaisse ; le moindre poids jeté dans celui-ci semble un poids enlevé à celui-là, et l'un ne peut se mouvoir en un sens qu'aussitôt son rival ne se meuve dans la direction opposée. De temps à autre se manifeste un conflit semblable entre la propriété territoriale et la propriété financière, au moindre soupçon d'une charge imposée à celle-ci. Qu'ai-je besoin d'ajouter que cet esprit de désunion éclate d'une manière plus déplorable encore entre les plus grandes portions de notre empire ; l'injustice et la dureté de l'Angleterre nous ont aliéné les affections de l'Irlande ; et plusieurs de nos colonies ont montré des signes non équivoques de leur précaire attachement à la mère-patrie.

A continuer.

C O R R E S P O N D A N C E .

M. L'ÉDITEUR,

Les correspondans de l'*Aurore* et son Éditeur n'ayant pu répondre aux sommations si précises qui leur avaient été faites, de prouver la vérité de leurs assertions relatives à S.S. le Pape Grégoire XVI et au ci-devant évêque de Montréal, vous avez rempli le seul but que vous vous étiez proposé, en faisant voir que le journal, éludant le défi, et cherchant à soulever d'autres questions, donnait par là même au public la preuve qu'il était coupable de calomnie, sans toutefois vouloir en faire l'aveu. Mais si par égard peut-être pour un confrère, vous n'avez pas voulu pousser plus loin la discussion, vous ne refuserez pas, j'espère, à un catholique le droit de faire voir combien sont opposées à la foi les assertions si injurieuses à l'église que renferment les articles de l'*Aurore*.

Votre, etc.

UN CATHOLIQUE.

L'ÉDITEUR DE L'AURORE ET LE CATHOLICISME.

Dans ce siècle où la presse est une puissance qui régit l'opinion avec tant d'autorité, le journaliste remplit une fonction d'une haute responsabilité que lui impose de grands et inviolables devoirs. Lorsqu'il jette ses idées au milieu du public, il doit penser à l'influence qu'elles peuvent exercer. C'est une pâture dont un grand nombre d'esprits avides et imprudens vont se nourrir sans précaution. Combien de lecteurs peu éclairés sont toujours prêts à adopter de confiance toutes les opinions qu'ils voient émises dans leur journal ! Si l'éditeur a publié, sans les avoir constatés, des faits d'une grave conséquence, s'il a donné comme la vérité ce qui n'était que le produit de la légèreté de son opinion, ne doit-il pas trembler à la vue de tout un public qui peut venir

lui jeter à la face ce cruel mais juste outrage : Imposteur ou imprudent, vous nous avez trompés. S'il a répandu des principes erronés dont l'admission peut avoir des suites funestes, des principes attentatoires aux enseignemens inviolables de la religion, seul maintien de l'ordre et de la société, quels reproches lui doit faire entendre sa conscience d'honnête homme, sa foi de chrétien ?

Examinons jusqu'à quel point ces considérations peuvent s'appliquer à Mr. l'Éditeur de l'*Aurore des Canadas*.

Prenant fait et cause pour quelques-uns de ses correspondans, il a soutenu que la proclamation des doctrines de N. S. P. le Pape Grégoire XVI sur la soumission due aux autorités civiles en général, n'était qu'une œuvre de politique, faite aux instigations de l'autocrate de Russie, que ces doctrines sont absurdes, et que l'Eglise ne doit pas intervenir dans les questions sur lesquelles roule la décision donnée par le Souverain Pontife.

Voyons ce qu'il faut penser de cette triple assertion.

A considérer d'abord les Bulles et Encycliques de Grégoire XVI comme des documens qu'on ne serait pas obligé d'admettre pour conserver la foi ; toujours est-il qu'elles ne devraient être attaquées qu'avec circonspection. En effet le Pape prétend y décider les questions les plus importantes, y parler au nom de Jésus-Christ et des apôtres, et imposer à tous les sujets de l'Eglise des devoirs sacrés. Dire qu'il a agi dans cette circonstance par une pure intention politique, que cette déclaration solennelle, qu'il a publiée comme la doctrine des livres saints, n'était faite que pour satisfaire un tyran qui voulait opprimer ses sujets, c'est dire que le chef de l'Eglise a voulu se jouer de toute la catholicité, qu'il s'est rendu coupable du plus exécrable abus de l'autorité spirituelle, qu'il n'est qu'un imposteur et un sacrilège qui fait servir ses fonctions saintes au soutien de l'oppression et de la tyrannie. C'est donc faire peser sur sa tête l'accusation la plus forte qu'il soit possible d'imaginer. C'est le représenter aux yeux du monde entier comme un scélérat tout-à-fait indigne du rang suprême qu'il occupe.

Votre logique, M. l'Éditeur de l'*Aurore*, comme celle de tout homme qui sait raisonner, vous a certainement fait voir cette conséquence de votre assertion. Étonné et profondément affligé, vous vous êtes dit sans doute en votre qualité de catholique : Qu'il est pénible pour nous de voir à notre tête un tel chef ! Oh ! combien la religion est humiliée de nos jours ! C'est là l'abomination de la désolation prédite par le Prophète. Et déjà vous prenez la lyre pour entonner un élogé sur les malheurs et l'opprobre de l'Eglise.

Mais faisant taire ce sentiment de douleur, si juste pourtant dans un cœur chrétien, vous avez cru qu'il était plus utile de proclamer la triste vérité, et vous vous en êtes senti le courage.

À la vue de votre assertion, nous avons tremblé, nous pauvres chrétiens, ignorant l'histoire contemporaine ; car nous nous sommes dit : Pour avancer une assertion semblable, et qui a des conséquences aussi pénibles, pour attaquer un homme que la majorité du monde civilisé respecte et vénère, il faut avoir par devers soi les preuves les plus convaincantes, et à l'aspect desquelles le catholique, le moins disposé à y croire, soit forcé de dire en soupirant : Hélas ! ce n'est que trop vrai.

C'était donc avec anxiété que nous attendions le résultat du défi porté par l'Éditeur des *Mélanges* : Nous nous imaginions déjà vous voir étaler à nos yeux des pièces officielles constatant sans réplique la perversion de notre chef spirituel. Enfin le numéro si tristement attendu parait. Nos yeux affligés en parcourent les colonnes et ils lisent ces mots : ce qui se rapporte à Grégoire XVI est fondé sur l'autorité de La Mennais.

À cette inconcevable preuve, toutes nos craintes se sont dissipées. Nous avons connu toute la force de celui à qui nous avons affaire.

La Mennais ! Et c'était le dernier homme que vous deviez citer dans cette circonstance, lui, qui était directement, personnellement condamné par les Encycliques en question, et qui avait tous les intérêts du monde à vouloir en affaiblir l'effet. La Mennais, à qui on a pu reprocher seulement de *l'exagération dans quelques idées politiques*. Oui, rien que cela, et puis encore pourtant quelques autres petites erreurs qu'il a émises dans ses derniers ouvrages, par exemple, la négation formelle du catholicisme, de la nécessité de la foi, de la révélation, du péché originel, de l'enfer (v. *Esquisses de Philosophie*.) La Mennais qui a soutenu successivement les opinions les plus diverses sur l'autorité et la liberté, et qu'un de ses plus grands admirateurs d'autrefois, mais qui l'abandonna à la voix de l'Église, a si justement appelé le juif errant de la politique. . . . Ah ! quelle accablante autorité ! Comme elle fait honneur à la sagacité de celui qui la cite.

Passons maintenant à d'autres considérations.

Si vous avez écrit avec réflexion et connaissance de cause, savez-vous ce que vous avez fait en regardant comme absurdes et erronées les Encycliques de Grégoire XVI ? Vous avez abjuré la foi, renié le catholicisme, et acquis le droit au titre d'apostat.

C'est une vérité admise par tous les catholiques qui connaissent tant soit peu les principes de leur religion, qu'une déclaration dogmatique adressée par le Pape à l'Église universelle et reçue par le corps de l'Épiscopat, renferme une définition infaillible, à laquelle on doit l'assentiment de notre foi, et dont la négation formelle et opiniâtre constitue une hérésie.

Or l'Encyclique de Grégoire XVI en date du 15 août 1832, citée dans le

mandement de Mgr. Lartigue du 21 octobre 1837, est adressée à l'Eglise universelle. Elle contient dans les termes les plus positifs une déclaration de ce que l'on doit croire sur l'obéissance due à l'autorité civile en général ; elle a été reçue et publiée par tout l'Episcopat. Elle renferme donc une décision infaillible, à laquelle on doit soumettre sa foi. Elle est si évidemment reconnue pour telle, que tous ceux qui, avant cette décision, avaient soutenu quelques principes opposés se sont crus obligés d'en faire la rétractation. M. de La Mennais le fit comme les autres, et lorsqu'il revint à ses erreurs, il fut universellement regardé comme hors de l'Eglise. Il le reconnut lui-même en termes formels en déclarant dans les *affaires de Rome*, que puisque les principes constitutifs du catholicisme forcent à reconnaître la décision de Grégoire XVI comme l'enseignement de l'Eglise, il n'était plus catholique.

Eh ! bien, M. l'Editeur de l'*Aurore*, il n'y a pas de milieu ; rétractez-vous ou adoptant la franchise de M. de La Mennais sur ce point, déclarez positivement comme lui que vous n'avez plus la foi.

Quoiqu'il en soit si vous précisez votre opinion sur la déclaration dogmatique du Souverain Pontife en ces termes : L'enseignement contenu dans l'encyclique de Grégoire XVI est faux et absurde. Cette proposition serait regardée comme contraire à la foi ; or si vous ne l'avez pas exprimée en ces propres paroles, vous l'avez fait en termes équivalens.

Voyez, Monsieur, dans quelle position vous vous êtes placé.

Mais vous trouvez les principes de l'Encyclique *absurdes et contraires à votre raison*. Si vous venez encore à la foi, savez-vous ce que cela veut dire ? Voyons : Les doctrines en question étant d'après la supposition, un enseignement certain et de foi, sont nécessairement l'expression de la vérité, par conséquent conformes à l'éternelle et immuable raison de Dieu, dont elles renferment la révélation. Elles sont donc souverainement justes, et raisonnables. Mais elles se présentent à vous sous l'apparence de l'absurdité. Or l'absurdité ne peut évidemment se trouver en elle. Où se trouve-t-elle donc. Nécessairement dans le moyen par le quel elles vont à votre esprit, c-a-d, pardonnez, l'impitoyable logique force de le dire dans votre manière de juger, dans votre raison.

Les catholiques n'ont pas besoin que tous les nuages qu'élèvent quelquefois le préjugé, l'ignominie, le sophisme ou la faiblesse de l'intelligence soient dissipés pour admettre une décision de l'Eglise. Certains que Dieu a parlé par elle, ils y croient sans hésiter. Cependant il n'y a aucun mystère dans l'enseignement des doctrines qui nous occupent. Les intelligences les plus élevées, c-a-d, les plus raisonnables de notre siècle, en ont fait voir

la parfaite conformité avec les premiers principes de la raison. Et je vous assure, que malgré la faiblesse que j'aime à reconnaître à mon esprit, il en voit la justesse, et il ne trouve *d'absurdités* que dans les doctrines opposées.

Maintenant, Monsieur, il vous est peut-être facile de deviner avec moi pourquoi l'Éditeur des *Mélanges* ne juge pas à propos d'entamer une discussion sur ce point.—(1)

En effet, ou vous faites encore profession de catholicisme ou non.

Dans le dernier cas pour entrer en discussion avec vous, et savoir quel genre d'arguments employer, il faudrait connaître à quelle opinion religieuse vous vous rattachez. Vous sentez que les principes sur lesquels on s'appuierait seraient différens suivant que vous seriez protestant, Saint-Simonien, fourriériste, déiste, etc. On devrait exiger d'abord de votre part une exposition de votre symbole. Mais plutôt; il n'y aurait point de discussion à entamer avec vous, sur une question particulière. Ce qu'il faudrait faire, ce serait de vous amener à la foi catholique par les divers genres de preuves qu'on a coutume d'employer à cet effet. Ce serait une conversion qu'on aurait à opérer. Or quelque importance que la charité oblige d'attacher à votre salut, vous comprenez qu'un recueil du genre des *Mélanges*, ayant un autre but que celui d'exposer par ordre logique les démonstrations de la vérité du catholicisme, il faudrait vous renvoyer à un autre moyen de discussion et d'éclaircissement.

Si, comme j'aime à le croire, vous tenez encore à la foi catholique et que néanmoins vous désireriez avoir la démonstration rationnelle des principes à l'égard desquels il y a pour vous de l'obscurité, alors il faudrait préalablement exiger de vous une rétractation de l'injure faite à l'Église et à son chef, puis une déclaration formelle et explicite de votre adhésion à la doctrine contenue dans l'Encyclique. Après cela il serait à décider, si un journal est obligé d'abandonner la ligne qu'il s'était prescrite pour donner, à tout moment, les éclaircissemens que peut demander le premier individu qui ne veut pas prendre la peine d'étudier la question dans les auteurs religieux et qui ayant toujours quelque *absurdité* à objecter rendrait la discussion interminable au préjudice d'articles importans ou des faits intéressans que le recueil aurait à enregistrer dans ses colonnes.

(1) Nous déclarons au public que le seul motif qui nous a détourné jusqu'ici d'accepter le défi qui nous a été porté, et d'entamer une discussion sur ce point, est l'amour de la paix avec nos confrères et tous nos compatriotes. C'est par le même motif que nous avons refusé d'insérer dans son temps l'écrit de Mr. Chartier; car nous prévoyions dès lors les conséquences funestes qui en résulteraient et qui se réalisent aujourd'hui. Mais nous le prévenons que cet amour s'arrête à l'autel, et qu'à toute erreur que l'on avancera contre l'Église, en matière d'obéissance comme en toute autre matière nous serons prêts à soutenir avec courage la cause sacrée de l'Église.

Mais je vous ai entendu interrompre mes argumens pour me dire : Je suis soumis à l'Eglise pour tout ce qui est du domaine spirituel. Quand aux affaires temporelles qui sont laissées aux disputes des hommes, elle n'a pas le droit d'intervenir et je ne dois pas de soumission aux décisions quelle voudrait émettre sous ce rapport.

C'est un bien faible rempart que ce subterfuge. Je vous dirai franchement que l'application de la distinction que vous invoquez à la question actuelle me paraît si évidemment fautive que j'ai peine à croire qu'on puisse l'exprimer sérieusement.

Non, l'Eglise, par ces décisions dogmatiques n'est jamais intervenue, n'interviendra jamais dans ce qui est purement temporel et dans ce qui ne peut intéresser la conscience. Mais combien de choses temporelles dans lesquelles, le salut de l'âme peut être compromis ? Eh ! bien par cela seul elles deviennent spirituelles, et les difficultés que la conscience peut avoir à y rencontrer tombent par là même dans le domaine de l'Eglise. Celle-ci seule a le droit de prononcer pour tous les cas où l'âme peut avoir à se demander : Dans cette circonstance Dieu serait-il offensé par cette conduite ? Cette question que l'âme s'adresse à elle-même est un effet, un appel nécessaire au jugement de l'Eglise.

Dites-moi, Monsieur, la famille est-elle plus importante que la société ? Les devoirs qu'il faut remplir dans la première sont-ils plus augustes en soi et plus inviolables que ceux qu'on doit exercer dans la seconde ? La violation des rapports domestiques entraîne-t-elle plus de conséquences funestes, plus de désastres que celle des rapports qui existent entre les diverses parties du corps social, entre ceux qui gouvernent et les nations confiées à leurs soins ? Non, sans doute. Eh bien, cependant, par l'institution divine, l'Eglise intervient dans toutes les relations de la famille. Elle décide de la validité du mariage, oppose des empêchemens de tout genre, et tranche nettement la question du divorce. Les difficultés qui peuvent s'élever sur la limite de l'obéissance que le fils doit à son père, sur les devoirs des parens envers leurs enfans, sur la validité de certaines conventions de famille relativement même quelquefois aux biens temporels, tout cela ressort de sa juridiction spirituelle, qui s'exerce nécessairement sur tout ce qui est juste et injuste, par conséquent sur tout ce qui peut avoir un rapport moral.

Et vous croyez que la société politique n'aurait rien à présenter sous ce point de vue. Il ne s'y trouve rien qui puisse intéresser le spirituel, suivant vous. Que les souverains écrasent leurs peuples sous un joug de fer ; que les sujets, ne reconnaissant aucun principe de soumission, renversent à leur guise

les fondeinens de l'ordre social ; que la terrible anarchie règne dans les nations ; que le sang coule à grands flots ; que toutes les horreurs des révolutions et des guerres civiles se fassent sentir dans un état ; tout cela ce n'est que du temporel. Il n'y a là ni juste, ni injuste, rien qui intéresse l'âme, rien qui du moins puisse inquiéter la conscience, toujours sûre de ce qu'elle doit regarder comme le devoir ; rien par conséquent qui puisse fournir à l'Eglise la moindre occasion de faire entendre ses enseignemens. Tout cela ne la regarde pas. *Le grand architecte des mondes a dit aux hommes : disputez-vous. N'écoutez pas l'Eglise dans vos rapports sociaux. Elle a bien droit de décider tout ce qui regarde l'homme et la famille. Mais tous ces bouleversemens, ces massacres ces révolutions, ce ne sont que des disputes, qui n'ont pas assez d'importance pour que j'aie cru devoir lui donner le droit de faire connaître qu'elle pouvait être ma pensée sur ces choses.*

En vérité, Monsieur, ne souriez-vous pas un peu avec moi de votre assertion.

Mais sérieusement vous croyez, n'est-ce pas, que les rapports mutuels des sujets et des souverains peuvent fournir matière aux anxiétés de la conscience. Vous croyez que quelquefois cette question peut se faire : est-il permis de renverser ce gouvernement ? Cet acte est-il indifférent aux yeux de Dieu ? Peut-il être juste ou injuste ? C'est donc une question morale, spirituelle. Mais cette question ne peut être décidée qu'à l'aide de principes certains. Ces principes font partie du code de lois morales que Dieu a donné à l'homme. Or il est de foi que l'Eglise est la gardienne, l'interprète des lois morales, comme elle l'est des vérités spéculatives, des dogmes. Donc elle peut, elle doit intervenir dans les difficultés sociales..... Ah ! Monsieur, si je voulais encore faire parler la logique pour qualifier votre avancé, que dirait-elle ?

Mais voici bien une autre considération. De tout temps l'Eglise s'est crue en possession du droit de décider sur les rapports généraux des souverains et des sujets. Elle a dans une multitude d'occasions proclamé sur cet objet des principes auxquels elle a impérieusement commandé la foi. Elle a condamné comme hérétiques ceux qui ne voulaient pas les reconnaître. Et puis elle se serait trompée là-dessus ! Elle aurait solennellement imposé l'erreur aux nations ! Que devient donc son infailibilité ? Comment est elle la colonne de la vérité, comme l'appelle l'apôtre ? Vous croyez qu'elle ne saurait pas dans quelles bornes doit se contenir son autorité ! Elle confondrait pour elle même le droit et l'usurpation ! Et il serait au pouvoir des individus de lui dire : c'est une affaire qui ne vous regarde pas ! Quelle serait alors la démarcation de son pouvoir ? Quel esprit audacieux et pervers, frappé de ses anathèmes ne croirait pas en paralyser l'effet en lui refusant le droit d'intervenir dans ce qui le concerne ? C'est ainsi qu'ont agi effectivement tous les hérétiques. Non, non, dans cette supposition, la notion de l'Eglise, comme règle de la foi, ne peut subsister. Ce n'est plus qu'un tribunal illusoire : permis à chacun de se moquer de ses sentences. Non, encore une fois, il n'en peut être ainsi.

Tout catholique doit croire et dire que le premier attribut de l'Eglise est de savoir quelles sont les limites de sa puissance. Aussi, ce cri de la foi alarmée doit il se faire entendre : Hérésie, impiété que cette proposition, injurieuse à l'épouse du Christ : L'Eglise ne sait pas quelles sont les questions qui peuvent appartenir à ses décisions.

Voilà, Mr. l'Editeur de l'*Aurore*, quelles sont les conséquences des assertions que vous avez émises avec tant de hardiesse contre les doctrines de l'Eglise. Jugez si elles ne devaient pas exciter quelque indignation dans ceux qui regardant leur foi, comme ce qu'ils ont de plus cher au monde, ne peuvent souffrir l'outrage qu'elle reçoit par les injures jetées au Souverain Pontife, et qui retombent sur la grande société religieuse dont ils se font gloire d'être membres.

Outre la discussion de principes qu'ont provoquée vos articles, il y aurait matière à des observations critiques sur les faits que vous avez cités à l'appui de votre opinion. Ce pourra faire, peut-être, le sujet d'un écrit subséquent.

Mais je vous déclare que je ne prétends nullement m'obliger à vous répliquer, si vous ne vous en tenez pas aux questions que j'ai traitées aujourd'hui, et qui sont celles que vous avez abordées le premier dans votre journal, savoir : l'Eglise a-t-elle le droit d'intervenir dans les matières qui sont l'objet de l'Encyclique de Grégoire XVI, et cette Encyclique est elle une décision doctrinale qu'on ne peut combattre sans abjurer la foi ? Voilà le point précis de la question. Si vous n'y donnez pas une réponse catégorique, et que vous tombiez dans des divagations qui ne s'y rapportent pas, il me sera libre alors de vous abandonner au jugement du public, qui pensera sans doute que vous n'avez pas la force de soutenir votre première assertion, ni le courage d'avouer que vous êtes tombé dans l'erreur.

Au reste, j'ai l'espérance qu'il n'en sera pas ainsi. Vous reconnaîtrez que faite de notions suffisantes sur l'autorité de l'Eglise, et la soumission qui lui est due, vous n'avez pas vu les conséquences de vos avancés. Vous étudierez davantage l'esprit du catholicisme dans ses principes et son histoire, et vous verrez que le désordre et le malheur des sociétés n'ont pu être produits par l'influence de ses doctrines. La parole de Dieu, dont l'Eglise est l'organe, ne peut jamais en effet opérer le mal. Persuadé de cette vérité, vous joindrez votre voix à ce concert d'éloges que font entendre de toutes parts tous les hommes éclairés de notre siècle, proclamant que le catholicisme seul a fait et peut faire le bonheur des peuples. Et ravi d'une si belle gloire, vous serez fier de porter le plus beau titre du monde, de vous dire, comme celui qui s'est cru obligé de vous adresser ces observations,

UN CATHOLIQUE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

ON S'ABONNE chez M. J. FABRE et LE-] PRIX D'ABONNEMENT.—Quatre piastres
PROJON, Libraires, et au Bureau du Jour-] pour l'année, cinq piastres, par la poste,
nal, à Montréal, Canada.] payables d'avance, par semestre.
L'abonnement court du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet et du 1^{er} juillet au 1^{er} janvier.

PUBLIÉ PAR J. C. PRINCE. PÈRE DE L'ÉVÊCHÉ. } MONTREAL:
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.